



Succession d'une tante qui avait établi des testaments

Par **lilouki**, le **27/05/2015** à **23:17**

Bonsoir,

Lors d'une succession avec testament est il obligatoire d'avoir recours a un généalogiste sachant que tous les documents concernant de potentiels héritiers ont été fourni au notaire. Merci pour votre aide.

Par **amajuris**, le **28/05/2015** à **00:03**

bsr,

un généalogiste est éventuellement nécessaire (mais jamais obligatoire) pour rechercher des héritiers ou légataires.

cdt

Par **lilouki**, le **28/05/2015** à **07:51**

Bonjour, même lorsque le défunt a laissé des testaments le généalogiste peut être nécessaire ?

Par **Tisuisse**, le **28/05/2015** à **09:01**

Bonjour lilouki,

Si les bénéficiaires testamentaires sont nominativement désignés et facilement identifiables, il n'y a pas lieu de faire intervenir un généalogiste. Voir votre notaire.

Par **lilouki**, le **28/05/2015 à 09:42**

Merci c'est bien ce que je pensais mais mon notaire ne veut pas ouvrir les testaments sans passer par un généalogiste alors que nous avons fourni toute la filiation concernant les potentiels héritiers.

Par **lilouki**, le **28/05/2015 à 10:28**

J'ai omis de vous informer que ledit notaire me demande de faire un courrier manuscrit afin de mandater un généalogiste avant l'ouverture des testaments. Est ce normal ? Merci par avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **28/05/2015 à 16:28**

Cela sent le testament avec faculté d'élire.

Le notaire cherche à se couvrir et faisant établir une convention entre un généalogiste et la succession.

En théorie le legs avec faculté d'élire est interdit, mais la cour de cassation a validé bien des testaments dans lesquels le légataire non dénommé ni adressé était par contre clairement identifiable.

On peut tout supposer dans la situation présente, du genre "je lègue à Tartempion ainsi qu'à tous ses enfants déjà nés et vivants au jour de l'ouverture.."

Par **lilouki**, le **29/05/2015 à 18:13**

Merci a vous tous pour vos informations. Bon week end